



COMMISSION FÉDÉRALE SPORTIVE

14/04/2026

Procès-verbal n°13

Membres présents : Sylvain PONGE (Président), Aurélie BACELON, François-Xavier CHAFFOIS, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Marc WILLIAMSON, Thomas MALECOT.

Sont également présents : Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Agnès MASSON-SIBUT, Boris ROTHERMUNDT (DTN par intérim), Céline LASSAIGNE (Directrice de la performance Softball), Frédéric GUERN.

Les membres de la CFS ont statué sur l'ordre du jour suivant :

1. Listes des trente
2. Précisions d'organisation de rencontres en D2 Baseball et D1M Softball
3. Championnats de France 2026
4. Reports, inversions et changements de terrain

RAPPEL DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

La Direction Technique Nationale rappelle aux président(e)s de clubs que tous les licenciés inscrits sur la liste haut niveau au 1^{er} janvier 2026 (en catégorie sénior, relève, espoirs et collectifs nationaux) doivent obligatoirement effectuer leur Suivi Médical Réglementaire (SMR) avant le 31 mars 2026. **À défaut, leur licence sera suspendue jusqu'à la transmission d'une date à la Direction Technique Nationale et de la transmission des examens médicaux sur la plateforme Askamon.**

1. LISTES DES TRENTE

Conformément aux dispositions de l'article 159.3 des Règlements Généraux de la Fédération, Il est rappelé aux clubs engagés dans les championnats nationaux qu'ils disposent d'un délai maximal de **dix (10) jours avant la date de début de leur championnat** pour transmettre leur liste de trente joueurs. Cette transmission s'effectue via l'extraction du roster e-licence rattaché à la compétition concernée.

Les dates de transmission des listes de trente joueurs provisoires sont donc fixées comme suit pour chaque championnat national :

1. **D1 Féminine Softball : le jeudi 12 mars 2026 à 23h59** (début de championnat le 22 mars 2026)
2. **D1 Masculine Softball : le jeudi 19 mars 2026 à 23h59** (début de championnat le 29 mars 2026)
3. **D1 Baseball : le mercredi 25 mars 2026 à 23h59** (début de championnat le 4 avril 2026)
4. **D2 Baseball et D3 Baseball : le jeudi 02 avril 2026 à 23h59** (début de championnat le 12 avril 2026)

Dans les mêmes délais, les clubs doivent également **compléter la plateforme MyWBSC pour chacun des joueurs inscrits**, en y déposant une photographie récente au format portrait et en renseignant l'ensemble des caractéristiques demandées (numéro de maillot, position(s) défensive(s), côté de lancer et de frappe).

En application des dispositions de l'article 159.3 des Règlements Généraux de la Fédération, la CFS précise par ailleurs que les listes de trente définitives devront être transmises au plus tard le **lundi 27 avril 2026 à 23h59 pour les championnats de Softball** (D1 Féminine et D1 Masculine) et le **11 mai pour les championnats de Baseball** (D1 Baseball, D2 Baseball et D3 Baseball).

Il est également rappelé aux clubs leurs obligations en matière de transferts internationaux. Toute arrivée d'un joueur en provenance de l'étranger doit impérativement être déclarée au Secrétaire Général, à l'adresse licences@ffbs.fr ainsi qu'à la CFS conformément aux dispositions des articles 85 à 88 des Règlements Généraux de la Fédération. Le cas échéant, une demande officielle de transfert international doit en outre être effectuée auprès de la fédération et du club d'origine du joueur.

En conséquence, si un joueur figure sur la liste de trente provisoire sans que son transfert international n'ait été dûment déclaré et engagé selon les procédures en vigueur, la liste ne pourra pas être validée par la CFS.

Mise à jour - **les rosters sont en ligne sur myWBSC** :

- **D1 Baseball** : Les clubs de **Sénart** et de **Toulouse** ont respectivement transmis leurs listes de 30 définitives le 03 avril.
- **D2 Baseball** :
 - Les clubs de **Bréal-sous-Montfort**, **Ermont** et **Nice** ont respectivement transmis leurs listes de 30 définitives les 07, 09 et 08 avril.
 - **Correctif PV 12 : Montpellier 2** a transmis sa liste de 30 provisoire dans le délai
- **D3 Baseball** :
 - Les clubs de **La Guerche de Bretagne**, **Muret** et **Saint-Romain-de-Jalionas** ont respectivement transmis leurs listes de 30 définitives les 09, 09 et 10 avril.

2. PRÉCISIONS D'ORGANISATION DE RENCONTRES EN D2 BASEBALL ET D1M SOFTBALL

La Commission Fédérale Sportive souhaite préciser que, dans une logique de meilleure équité sportive entre les équipes pour les rencontres de Division 1 Masculine Softball et de Division 2 Baseball, chaque journée de championnat sera organisée avec une alternance entre les statuts de recevant et de visiteur, compte tenu de l'organisation en simple round robin de leurs saisons régulières respectives.

Le club qui accueille les rencontres sur son terrain est déclaré recevant lors de la première rencontre puis visiteur lors de la deuxième rencontre et inversement pour l'équipe qui se déplace.

En complément, la CFS précise, si besoin était, que malgré cette disposition d'alternance, le club qui accueille les rencontres sur son terrain reste responsable de la fourniture des balles de match et du scoring pour les deux rencontres de la journée.

3. CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026

La CFSS assure un suivi hebdomadaire des rencontres des compétitions nationales. Dans ce cadre, certains scores peuvent être modifiés après l'homologation effectuée par la CFS. Le cas échéant, la commission informera les clubs concernés via son PV de réunion.

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE SOFTBALL

CORRECTION DE SCORE (PV12) - 3ème journée - 05 avril 2026

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs GRENOBLE GRIZZLYS - D1F0305 : [11-4](#), RAS, [rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

2ème journée - 11 et 12 avril 2026

PARIS UNIVERSITE CLUB vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D10201 : [14-15](#), RAS, [rencontre homologuée](#)

PARIS UNIVERSITE CLUB vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D10202 : [5-14](#), RAS, [rencontre homologuée](#)

Paris UC : Non mise à disposition du nombre requis de scoreurs de grade minimum obligatoire (RG art. 282.1)

- Sanction : 500€ (Absence de scoreur/opérateur pour la rencontre)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs BÉZIERS PIRATES - D10803 : [8-6, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs BÉZIERS PIRATES - D10804 : [RAIN OUT, rencontre reportée au samedi 18 avril à 19h00](#)

SÉNART TEMPLIERS vs LA ROCHELLE BOUCANIERS - D10205 : [13-3, rencontre homologuée](#)

La Rochelle : Absence de signature de la feuille de match par un manager répondant aux conditions de diplôme de la compétition concernée. (RG art. 214.1.6 / 214.2.6) - Maxence ESTEBAN - Sanction : 50€

SÉNART TEMPLIERS vs LA ROCHELLE BOUCANIERS - D10206 : [2-4, rencontre homologuée](#)

La Rochelle : Absence de signature de la feuille de match par un manager répondant aux conditions de diplôme de la compétition concernée. (RG art. 214.1.6 / 214.2.6) - Maxence ESTEBAN - Sanction : 50€

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs ROUEN HUSKIES - D10207 : [4-3, RAS, rencontre homologuée](#)

Savigny sur Orge : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match (RG art. 214.1.6) - Sanction : 10€

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs ROUEN HUSKIES - D10208 : [1-7, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL

1ère journée - 12 avril 2026

MEYZIEU-DÉCINES CARDS vs MONTPELLIER 2 BARRACUDAS - D20101 : [10-0, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER 2 BARRACUDAS vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS - D20102 : [1-11, rencontre homologuée](#)

Montpellier : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Jorge GIL - Sanction : 150€

ROUEN 2 HUSKIES vs CLERMONT-FERRAND ARVERNES - D20103 : [5-6, RAS, rencontre homologuée](#)

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs ROUEN 2 HUSKIES - D20104 : [14-4, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs ERMONT EXPOS - D20105 : [7-8, RAS, rencontre homologuée](#)

ERMONT EXPOS vs VALENCIENNES VIPÈRES - D20106 : [8-10, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS - D20107 : [1-9, rencontre homologuée](#)

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS - D20108 : [5-17, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs METZ COMETZ - D20109 : [5-2, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ COMETZ vs NICE CAVIGAL - D20110 : [17-7, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 3 BASEBALL

1ère journée - 12 avril 2026

METZ 2 COMETZ vs RONCHIN DRAGONS - D3A0101 : [3-7, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ 2 COMETZ vs RONCHIN DRAGONS - D3A0102 : [3-6, RAS, rencontre homologuée](#)

TOURCOING LORDS vs DUNKERQUE KORVERS - D3A0103 : [10-9, RAS, rencontre homologuée](#)

TOURCOING LORDS vs DUNKERQUE KORVERS - D3A0104 : [18-19, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS vs SÉNART 2 TEMPLIERS- D3B0101 : [12-13, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS vs SÉNART 2 TEMPLIERS- D3B0102 : [18-0, RAS, rencontre homologuée](#)

Sénart : Non transmission de la feuille de décompte des lancers 18U par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi. (RG art. 214.1.4 et 214.2.4) - Sanction : 30€ forfait journée ;

La CFS rappelle au club de Sénart de fournir la feuille de décompte de lancers sous huit jours. Dans le cas contraire, le club de Sénart s'expose à une amende de 250€ et d'une défaite par pénalité à compter du 24 avril 2026.

MONTIGNY–LE–BRETONNEUX 2 COUGARS vs RENNES REDWINGS - D3B0103 : [8-6, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTIGNY–LE–BRETONNEUX 2 COUGARS vs RENNES REDWINGS - D3B0104 : [11-15, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT–ROMAIN–DE–JALIONAS BATS vs MARSEILLE MEDS - D3C0101 : [29-19, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT–ROMAIN–DE–JALIONAS BATS vs MARSEILLE MEDS - D3C0102 : [15-3, RAS, rencontre homologuée](#)

FENAY CYCLONES vs VALLEE DU GAPEAU RENARDS - D3C0103 : [16-13, RAS, rencontre homologuée](#)

FENAY CYCLONES vs VALLEE DU GAPEAU RENARDS - D3C0104 : [12-3, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE 2 BOUCANIERIERS vs PERPIGNAN PHENIX - D3D0101 : [10-0, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE 2 BOUCANIERIERS vs PERPIGNAN PHENIX - D3D0102 : [12-4, RAS, rencontre homologuée](#)

ANGLET GAMBAS vs EYSINES RAIDERS - D3C0103 : [5-10, RAS, rencontre homologuée](#)

ANGLET GAMBAS vs EYSINES RAIDERS - D3C0104 : [13-11, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 MASCULINE SOFTBALL

2ème journée - 12 avril 2026

NOGENT-SUR-MARNE BANDITS vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS - D1M0201 : [2-16, RAS, rencontre homologuée](#)

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs NOGENT-SUR-MARNE BANDITS - D1M0202 : [19-10, RAS, rencontre homologuée](#)

PARIS UNIVERSITE CLUB VS ROUEN HUSKIES - D1M0203 : [8-13](#) → Défaite par pénalité du Paris Université Club : [0-7, rencontre homologuée](#)

Paris UC : Infractions aux règles concernant les joueurs formés localement. (RG art. 162.3) - seulement 2 joueurs JFL en jeu - Sanction : 150€ et défaite par pénalité

ROUEN HUSKIES vs PARIS UNIVERSITE CLUB - D1M0204 : [15-8, RAS, rencontre homologuée](#)

Paris UC : *Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match (RG art. 214.1.6) - manque remplaçants*
- Sanction : 10€

GRENOBLE GRIZZLYS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1M0205 : [3-11, RAS, rencontre homologuée](#)

Grenoble : *Non transmission de la feuille de score par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - Sanction : 30€ forfait jour*

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs GRENOBLE GRIZZLYS - D1M0206 : [19-12, RAS, rencontre homologuée](#)

Grenoble : *Non transmission de la feuille de score par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2)*

CONTES COBRAS vs NICE CAVIGAL - D1M0207 : [8-1, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs CONTES COBRAS - D1M0208 : [2-14, RAS, rencontre homologuée](#)

4. REPORTS, INVERSIONS ET CHANGEMENTS DE TERRAIN

Division 2 Baseball :

Les clubs des **Barracudas de Montpellier** et des **Vipères de Valenciennes** ont fait une demande de changement d'horaire pour les rencontres de la J3 de Division 2 Baseball (rencontres n°D20305 et n°D20306).

Demande : Jouer la première rencontre le 02 mai à 16h00 et la deuxième rencontre le 03 mai à 11h00.

ACCORD CFS

Division 3 Baseball :

Les clubs des **Lords de Tourcoing** et des **Cometz 2 de Metz** ont fait une demande de changement de terrain pour les rencontres de J2 de Division 3 Baseball (rencontres n°D3A0203 et D3A0204).

Demande : Jouer les rencontres à Ronchin le dimanche 19 avril 2026.

ACCORD CFS

Les clubs des **Lords de Tourcoing** et des **Dragons de Ronchin** ont fait une demande de changement de terrain pour les rencontres de J7 de Division 3 Baseball (rencontres n°D3A0701 et D3A0702).

Demande : Jouer les rencontres à Ronchin le dimanche 14 juin 2026.

ACCORD CFS

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur, dont font partie les règlements particuliers des **championnats nationaux 2026**, sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

FIN DE SÉANCE

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée, le présent procès-verbal est rédigé par le secrétaire de séance.

Sylvain PONGE
Président de séance

Vincent CASSIER
Secrétaire de séance

RECOURS ET TEXTES OFFICIELS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions de l'article 60 du règlement intérieur fédéral.

*L'appel doit être formulé dans les **dix jours** de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 du règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée. L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.*

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, de **cinquante euros**, qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé. Le règlement intérieur ainsi que l'intégralité des statuts et textes officiels en vigueur sont disponibles sur la page : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>*